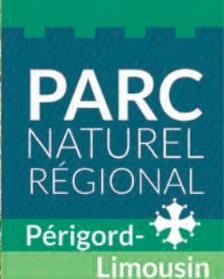


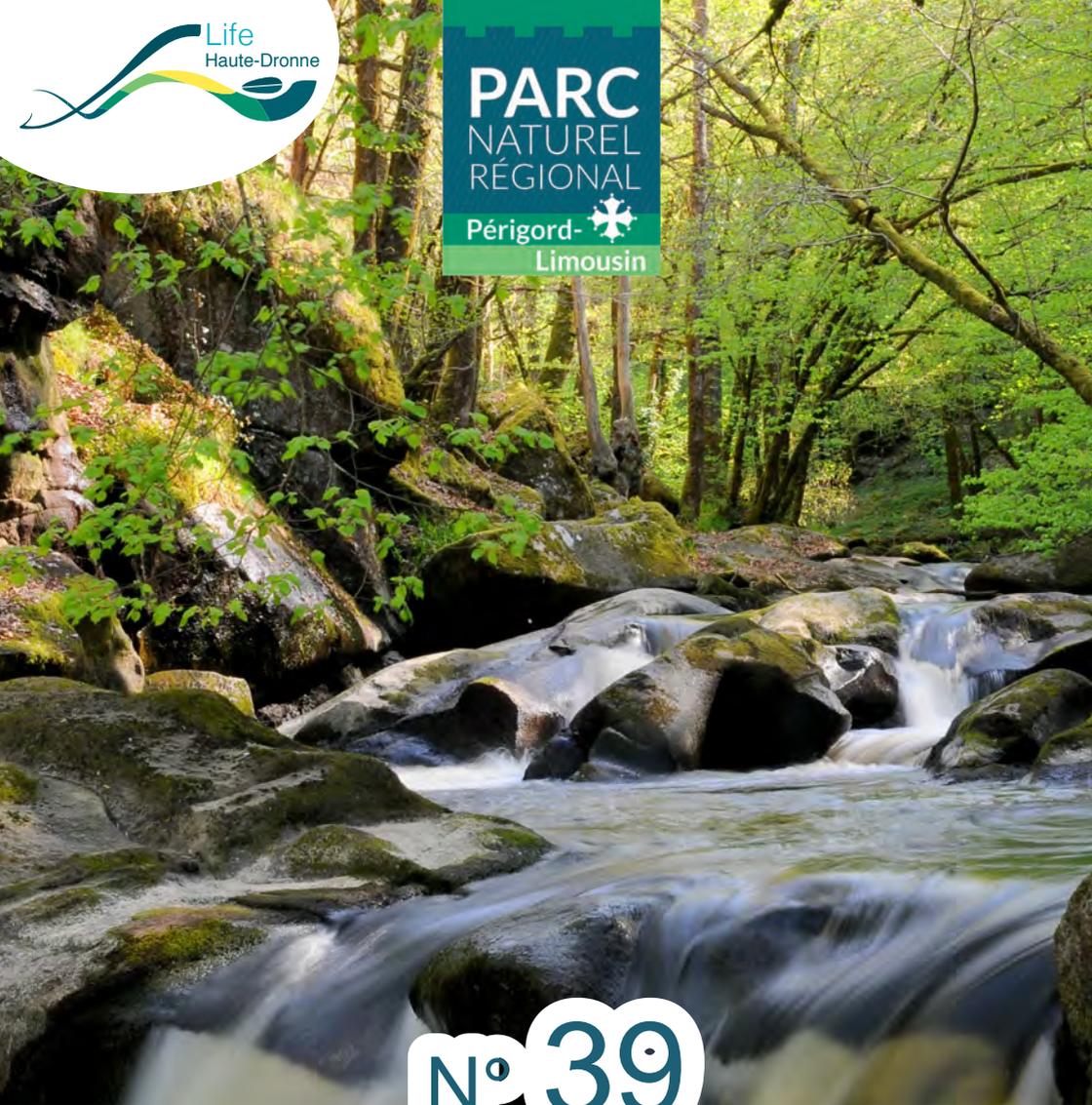


Life  
Haute-Dronne



PARC  
NATUREL  
RÉGIONAL

Périgord-  
Limousin



N° 39

Juin 2017

# La Dronne, rivière sauvage

*Riu sauvatge*



# EDITO

L'eau est une ressource fragile, tant en quantité qu'en qualité. Plus que jamais sa bonne gestion est une des conditions du développement humain durable. Au Parc, nous avons inscrit cette action comme prioritaire. Relais des directives de la Loi sur l'eau impulsée par l'Etat et l'Europe, nourris des retours d'expériences d'autres territoires, motivés par nos connaissances naturalistes et environnementales, entourés de partenaires scientifiques comme l'Université de Bordeaux ou associatifs avec nos amis pêcheurs, nous mesurons l'enjeu écologique, économique et encore expérimental des aménagements qu'exige cette réglementation. C'est pourquoi nous nous sommes engagés dans un programme européen Life qui apporte une solution financière à l'amélioration de notre qualité d'eau menacée. Ce programme de travaux sur 20 aménagements groupés nous permet d'envisager des résultats rapides et des opérations financières intéressantes. Bien que ce projet nous ait demandé de gros efforts en termes d'adaptation et de gestion, nous sommes fiers que la Dronne, comme la Leyre en Nouvelle-Aquitaine et comme seulement quatre autres rivières en France, bénéficie du label Rivière Sauvage. Parce que le Périgord-Limousin est un territoire qui mérite toute notre attention et la lumière...

Bernard VAURIAC,  
Président du Parc naturel régional  
Périgord-Limousin

Parc naturel régional Périgord-Limousin  
Centre administratif - Maison du Parc  
Tél. : 05 53 55 36 00 Mél : [info@pnrpl.com](mailto:info@pnrpl.com)

Directeur de la publication : Bernard Vauriac

Rédactrice en chef : Julie Demeuldre

Comité de rédaction: Magalie Baudrimont, Julie Demeuldre, Frédéric Dupuy

Fanny Labrousse, Yves-Marie Leguen, Charlie Pichon.

Crédits photos : Pascal Méchineau-Phot'oc, Hervé Ronne, PNRPL, Dominique Laforge

Illustrations : Philippe Vanardois

Maquette et mise en page : Julie Demeuldre - PNRPL

Impression : Imprimatur

Dépot légal à parution - N°ISSN : 1962-3410

Magazine édité en 41 000 exemplaires sur papier recyclé et issu de forêts gérées durablement

Life  
Haute-Dronne

# Un patrimoine «reconnu»



Le patrimoine culturel et naturel exceptionnel du bassin versant de la Dordogne ont fortement conditionné l'organisation des sociétés qui ont aménagé ce territoire. Ainsi, l'économie de son bassin, touristique, agricole et sylvicole mais aussi industrielle; profite des ressources naturelles, des paysages et de l'image de la rivière Dordogne et de ses nombreux affluents. Ce territoire a été classé Réserve de Biosphère par l'UNESCO le 11 juillet 2012 grâce à l'EPTB EPIDOR qui a porté auprès de l'instance internationale ce projet pour l'ensemble des acteurs du bassin. Maintenir la symbiose entre la nature et l'homme est une responsabilité, collective et individuelle, quotidienne et à long terme qui conditionne le développement futur de ce territoire. **Les Parcs naturels régionaux de ce territoire classé, en abritant les têtes de bassins versant de la réserve, constituent les zones tampons de cette réserve.**

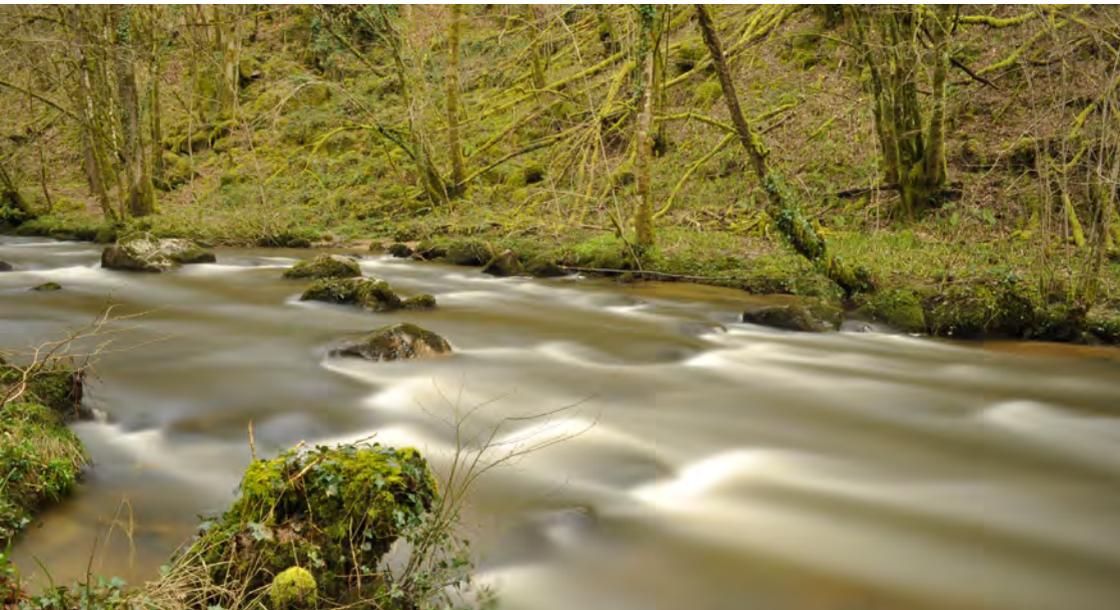
La Dronne est un des quatre grands cours d'eau du bassin versant de la Dordogne. Elle conflue avec l'Isle en Gironde. Elle prend naissance en Haute-Vienne, traverse les terrains cristallins avant d'aborder le sédimentaire à partir de Saint-Pardoux-la-Rivière.



La Loira

## Une faune remarquable

Outre la très menacée **Moule perlière**, la **Truite fario**, la **Lamproie de Planer**, le **Chabot** sont autant d'espèces qui apprécient la qualité de l'eau fraîche de la Dronne. **La Loutre** a recolonisé la Dronne depuis les années 90. **Le Cuivré des marais** et le **Damier de la succise** se plaisent sur les prairies humides qui la bordent. Les ruisseaux et les mares qui l'entourent abritent le **Sonneur à ventre jaune** ou encore l'**Agrion de mercure**.



# La Moule perlière

## la «perle» de la Haute-Dronne

### Une espèce patrimoniale

Un inventaire réalisé par le Parc en 2003 révèle que cette rivière abrite une des plus importantes populations de France. C'est une espèce protégée, au bord de l'extinction, qui malgré sa durée de vie exceptionnelle (plus de 100 ans), a vu sa population diminuer de 90 % depuis 1900.

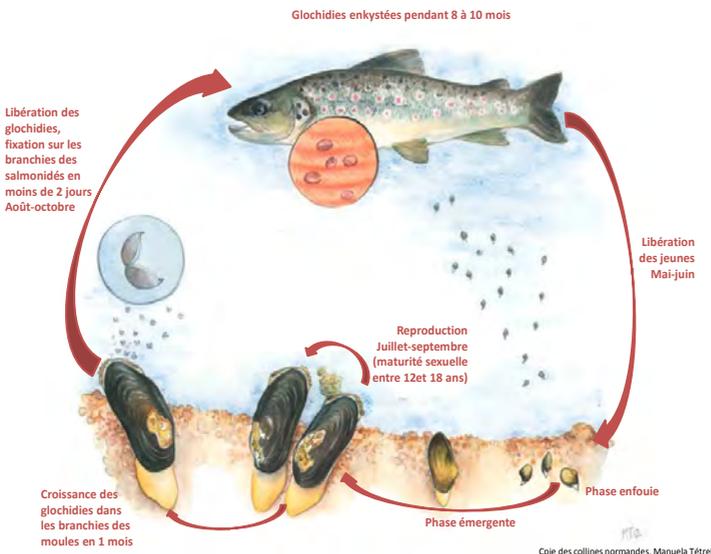
### Une espèce ingénieuse

Très exigeante en terme de qualité d'eau, la Moule perlière filtre environ 50 litres par jour sans relâche pour se nourrir et rend une eau translucide. Elle aime l'eau pure, fraîche (13° ou 14°) et pauvre en nutriments. C'est aussi une excellente indicatrice de la qualité des cours d'eau !

### Une espèce parapluie

La rivière est vivante et abrite une multitude d'espèces qui participent à l'équilibre de cet écosystème. Les mesures de protection en faveur de la Moule perlière bénéficient à d'autres espèces comme le Cingle plongeur, le chabot ou la Truite fario... mais aussi à une multitude d'invertébrés indispensables à la vie des rivières.

### Son cycle biologique lié à une autre «perle» : la truite fario



**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
EN L'ABSENCE DE PERTURBATION, CETTE ESPÈCE A FORMÉ JADIS DE VÉRITABLES PAVAGES SUR LES FONDS DES RIVIÈRES REGROUPANT DES MILLIONS D'INDIVIDUS. ELLE A JUSQU'AU DÉBUT DU XXE SIÈCLE ÉTÉ EXPLOITÉE POUR LA PRODUCTION DES PERLES DE JOAILLERIE, AVANT LA DÉCOUVERTE DES HŪITRES TROPICALES, PLUS GROSSES ET PLUS RÉGULIÈRES. ON L'APPELLE AUISSI MULETTE.

# La continuité écologique, quesaco?

Il s'agit de la **libre circulation** des organismes **vivants** et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, le bon **déroulement du transport** naturel des sédiments ainsi que le **bon fonctionnement** des réservoirs biologiques.

Le développement industriel, les aménagements fonciers routiers, agricoles ou de loisirs ont équipé les cours d'eau de nombreux ouvrages : seuils de moulins ou d'irrigation, passages busés, étangs... L'abandon des usages des ouvrages et l'effet de l'érosion constituent des barrières infranchissables à la faune aquatique.



## Un enjeu paysager et environnemental

Pour les sédiments, leur libre circulation permet de façonner les paysages en donnant une forme particulière aux lits des cours d'eau, mais pas seulement. A certains endroits, les sédiments tapissent le fond de la rivière quand ailleurs ils déferlent avec l'eau, ce qui crée une grande diversité d'habitats bénéfiques aux espèces animales aquatiques. Et pour ces dernières, la libre circulation s'avère également vitale. En effet, les déplacements des organismes vivants au sein et entre les habitats sont essentiels, notamment pour atteindre leurs lieux de reproduction.

## Une réglementation

C'est la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) qui établit les règles. Les nouvelles dispositions intègrent la reconquête de la qualité écologique des cours d'eau en ciblant notamment :

- l'entretien des cours d'eau par des méthodes douces et l'assurance de la continuité écologique des cours d'eau
- l'obligation d'un débit minimum imposé au droit des ouvrages hydrauliques
- l'étude des aménagements ou l'effacement des obstacles les plus problématiques pour la migration des poissons.



# 1 programme

## 2 objectifs

La présence de la Moule perlière en Périgord-Limousin a permis au réseau hydrographique de la Haute-Dronne d'obtenir un classement en zone NATURA 2000. Grâce à ce classement, le Parc a obtenu un important financement européen (Life) pour mener à bien un projet d'amélioration de **la qualité de l'eau** sur le territoire pour atteindre les objectifs suivants :

### Redonner un caractère naturel à la rivière

Pour parvenir à rétablir la continuité écologique de la Haute Dronne, il est nécessaire d'intervenir sur 20 aménagements identifiés comme étant des points de rupture (seuils, passages busés, plans d'eau...). Des habitats favorables à la Mulette seront créés dans le cours principal de la rivière et de certains affluents. Des radiers de graviers seront rétablis pour offrir des sites de reproduction à la Truite fario et pour l'enfouissement des jeunes moules qui y trouvent des conditions de nutrition et d'oxygénation optimales à leur développement.

### Préserver la Moule perlière grâce à une ferme d'élevage

La production de jeunes moules perlières à partir de géniteurs sauvages dans une ferme aquacole d'élevage à Firbeix (gérée par le Laboratoire d'Écotoxicologie Aquatique d'Arcachon) permettra d'accroître la population de Moules perlières. Ce travail scientifique mené par l'université de Bordeaux représente un intérêt particulier : en plus d'être innovant, il apportera de nombreux éclaircissements sur cette espèce encore pleine de mystères, notamment sur son adaptation aux contaminations par les métaux lourds.

Durée du projet :

2014 - 2020

Budget global du projet Life + :

5 855 204 € (co financement 50 % UE)

Cofinanceurs :

Agence de l'Eau Adour Garonne,  
DREAL Limousin, Région Nouvelle-Aquitaine  
Département de la Dordogne,  
Initiative Biosphère Dordogne

Porteur de projet principal :

PNR Périgord-Limousin

Porteur de projet associé :

Université de Bordeaux

**EPOC**

#### A PROPOS DU LIFE :

LIFE EST L'INSTRUMENT  
FINANCIER POUR L'ENVIRONNEMENT  
DE L'UNION EUROPÉENNE  
SOUTENANT LES ACTIONS DE  
CONSERVATION DE LA NATURE.

POUR EN SAVOIR PLUS :  
[EC.EUROPA.EU/ENVIRONMENT/LIFE/](http://EC.EUROPA.EU/ENVIRONMENT/LIFE/)

# Des questions...

Pourquoi le Parc soutient-il cette action ?

Au XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles, les cours d'eau ont fait l'objet de nombreux aménagements pour tirer l'énergie de la force de l'eau. Cette industrie est tombée en désuétude et les ouvrages n'ont plus été entretenus et utilisés. Pour les poissons, ce sont autant d'obstacles qui les confinent et provoquent peu à peu leur disparition. En aval des barrages, les sédiments stockent des éléments à l'origine de pollution comme le phosphore. Le courant ralenti provoque le réchauffement de l'eau, modifiant les conditions favorables à la faune des eaux vives. Conserver un obstacle sur la rivière qui n'a plus d'utilité est une menace et un facteur de dégradation pour l'ensemble de la rivière. Il est temps d'agir.

Parfois, certains obstacles existent pour un usage important : production d'énergie par exemple. En plus, les moulins font partie des éléments paysagers riches du patrimoine français. Vous allez tout détruire ?

Quand une activité économique perdure grâce aux ressources de la rivière, un aménagement adapté est bien-sûr proposé afin de permettre à la force hydraulique et à la vie aquatique de cohabiter. C'est plus cher, mais c'est possible ! Quant aux moulins, rassurez-vous, nous n'y touchons pas ! Nous ne déconstruisons que l'inutile et intervenons seulement sur les seuils qui bloquent cette fameuse continuité écologique. Conclusion : en aménagement la rivière pour favoriser ses fonctionnalités écologique, l'eau se remet en mouvement, court sur les rochers, s'oxygène, la vie se réinstalle ! Une vraie richesse pour la pêche.



Peschador sus la Drona

Mais notre histoire ...

Nous en connaissons davantage grâce aux fouilles archéologiques réalisées sur chaque déconstruction de seuil. C'est incroyable ce que l'eau conserve ! Et l'histoire de la rivière est plus ancienne encore...

C'est pas un peu cher pour sauver la Moule perlière ?

L'Europe et nos partenaires financiers dédient des fonds et nous pensons qu'il est opportun de les mobiliser au nom de notre belle rivière. C'est possible grâce à la présence de la Moule perlière, mais c'est avant tout pour les habitants du territoire, les propriétaires des ouvrages et les usagers de l'eau que nous sommes tous ! Grâce à l'ampleur du projet, nous mobilisons le maximum de financement et permettons aux communes, aux administrés et aux propriétaires de ne pas participer financièrement aux aménagements qu'ils sont contraints de faire, nous permettons à des entreprises de travailler et de développer des emplois directs sur le territoire du Parc.

Et l'hydro électricité dans tout ça ?

La Haute-Dronne a des débits très faibles pour permettre l'installation d'une hydroélectricité rentable. Ce bénéfice énergétique, par rapport à l'impact environnemental serait trop faible pour justifier de tels aménagements.

# Bassin versant de la Haute Dronne

## 20 obstacles identifiés

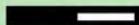




Les aménagements concernés par les travaux revêtent plusieurs formes : passages busés, seuils, digue de plans d'eau ...

Avec le concours des propriétaires (privés ou collectivités) et suite à des propositions de bureaux d'études spécialisés, le Parc mobilise les fonds pour réaliser des travaux et permettre ainsi aux propriétaires de répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et de contribuer à l'amélioration de la qualité du cours d'eau et de notre environnement.

0 1 2 km



# De «petits» aménagements...

En 2015/2016, 7 obstacles ont été aménagés sur la Haute-Dronne et ses affluents : ce sont des passages busés ou des petits seuils transversaux (à Bussière-Galant, Milhac-de-Nontron et St-Pardoux-la-Rivière). Au bout de 10 obstacles de ce type, seuls 3 % des poissons et sédiments circulent. Ces travaux se déroulent en période d'étiage. A chaque «obstacle», il y a une solution technique. Zoom sur des travaux réalisés :

## Buse du chemin d'Arsac Bussière-Galant



La Dronne était canalisée dans 2 buses disposées en parallèle, empêchant la circulation des poissons (chute en aval et nage impossible dans l'ouvrage) et créant une retenue des sédiments en amont. Les travaux ont consisté en un remplacement de l'ancien passage busé par un pont cadre. Les écoulements ont été redynamisés en amont et les espèces peuvent à nouveau circuler librement. Les premiers poissons et amphibiens n'ont pas tardé à profiter de l'opération, puisque Goujons et Grenouilles rousses ont déjà été observés remontant le cours d'eau quelques minutes après la mise en eau !



## Le seuil du Chantres Milhac-de-Nontron



Sur ce tronçon situé à 1.5 km en amont de la confluence avec la Dronne, le Chantres était impacté par un seuil transversal barrant entièrement le lit du ruisseau avec une chute d'environ 80 cm, perturbant fortement le transport sédimentaire et la circulation des poissons. Le pont cadre situé en aval immédiat du seuil présente un radier à faible lame d'eau ainsi qu'une chute qui le rendent difficilement franchissable. La proximité du franchissement routier avec le seuil transversal limite fortement les capacités d'écoulement en période de crue ce qui occasionne des débordements rapides sur les parcelles riveraines amont.

Les travaux ont consisté à supprimer le seuil, à augmenter la lame d'eau du radier du franchissement routier pour des débits moyens à faibles, et à restaurer un lit attractif sur l'ensemble du tronçon. La nature fera le reste pour un résultat plus esthétique.

**UN PRÉCÉDENT CHANTIER S'EST DÉROULÉ EN 2015 AU NIVEAU DE LA CONFLUENCE CHANTRES-DRONNE À ST PARDOUX-LA-RIVIÈRE. LES TRAVAUX 2016 SUR LE SEUIL DU CHANTRES ONT AINSI PERMIS DE ROUVRIR COMPLÈTEMENT LE RUISSEAU, DEPUIS LA SOURCE JUSQU'À LA CONFLUENCE ET LUI REDONNER AINSI SES CAPACITÉS D'ACCUEIL POUR LA TRUITE FARIO.**

# ... à des arasements

Lorsque la continuité entre amont et aval est entravée par les obstacles transversaux comme les seuils et barrages, la stratégie nationale de restauration de la continuité écologique vise à retrouver des rivières vivantes, en préférant l'effacement (ou l'arasement) pour les ouvrages sans usage économique. Pour ceux conservant un usage, on cherchera à adapter leurs conditions de gestion ou à les équiper de systèmes de franchissement efficaces. 3 arasements ont fait l'objet de travaux depuis le début du programme : le seil du bourg de la commune de **Saint-Pardoux-la-Rivière** où l'aspect paysager du site est un élément majeur dans la réussite du projet et le Moulin de Chappelas à **Saint-Saud-Lacoussière**.

## Le seuil de l'ancienne usine hydraulique St-Pardoux-la-Rivière

Les travaux ont consisté à :

- effacer le seuil déversoir (hauteur de chute : 1.4 m) ;
- restaurer la dynamique naturelle de la rivière en comblant l'entrée de l'ancien bief, en restaurant des berges, en créant de banquettes minérales et végétales, en plantant des espèces végétales, en créant un chaos granitique au droit de l'ancien seuil) ;
- maintenir un écoulement dans le bief et aménager une noue à l'aval du bief (apport de matériaux dans le fond du lit, plantations), et maintenir l'alimentation du lavoir.



*Sylvie Gouraud, adjointe au maire et présidente du COPIL Natura 2000*

«Cela n'a pas été une décision facile à prendre. Avec Maurice Combeau, le maire, nous pensions que notre bourg ne devait pas être modifié. Et puis nous avons pesé les pour et les contre : les obligations, les coûts... Honnêtement, l'enjeu écologique est arrivé après. Mais le Parc a travaillé avec une entreprise

sur un scénario qui nous a mis en confiance prenant en compte nos remarques. Il reste des petits aménagements à terminer mais nous pensons aujourd'hui que c'est une réussite : visuelle, sonore et écologique et économique pour la commune. Ces travaux feront partie de l'histoire de Saint-Pardoux maintenant...»

## Les premiers résultats

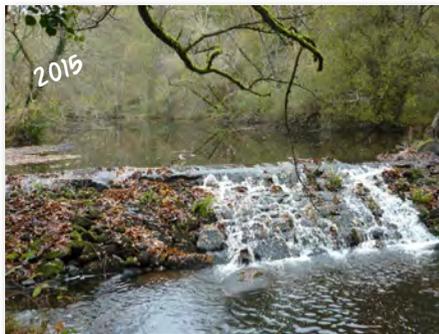
Avec le dénoisement de zones de lames d'eau favorables à la reproduction de la truite fario, la rivière retrouve un caractère vivant et dynamique. La diversité des habitats aquatiques (alternance de zones courantes peu profondes et de secteurs plus lents et plus profonds) bénéficie à toute la faune aquatique et donc à la Moule perlière qui est susceptible de recoloniser ce tronçon de rivière. Les plantations et les ensemencements des berges ont été effectués au début du printemps et permettront de retrouver rapidement une bande végétale adaptée aux bords de cours d'eau et favorisant la biodiversité (zone de caches pour les amphibiens et les oiseaux, zone de nourrissage pour les insectes, etc.).

### LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

LE PARC A ASSOCIÉ LE SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE AFIN D'INTÉGRER DES PRESCRIPTIONS DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE DANS LES OPÉRATIONS DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR DES SEUILS D'ANTIENS MOULINS. CES FOUILLES AIDENT À DÉTERMINER LA CHRONOLOGIE PRÉCISE DES ÉTAPES DE CONSTRUCTION, À ÉTUDIER LES CONDITIONS D'IMPLANTATIONS DES SEUILS EN FONCTION DU CONTEXTE LOCAL.

## Le seuil du Moulin de Chappelas St-Saud-Lacoussière

Chez Caroline et Jonathan Smith, propriétaires du **Moulin de Chappelas** et hébergeurs touristiques, l'arasement a été réalisé en 2016 :



*Caroline Smith, propriétaire du Moulin de Chappelas*

« Nous avons répondu favorablement très vite au Parc. Nous savions que nous devions nous mettre aux normes, que ce serait lourd financièrement et le Parc nous a apporté des réponses qui nous ont confirmé l'intérêt écologique et économique. En plus, nous sommes hébergeurs et nous aimons parler de notre démarche à nos touristes.

Nous en savons davantage sur l'histoire de notre moulin grâce aux fouilles archéologiques. L'effacement du seuil a permis de dénoyer une série de chaos granitiques et de valoriser ainsi le patrimoine paysager typique des gorges de la Dronne. Les travaux ont été pénibles durant quelques semaines mais nous sommes séduits par cette rivière vivante et sauvage au pied de notre maison. »

# La Dronne sous surveillance

Tout au long du programme, des opérations de suivi de la qualité des cours d'eau et de leurs peuplements sont mises en œuvre pour évaluer l'efficacité des actions réalisées permettant ainsi de surveiller :

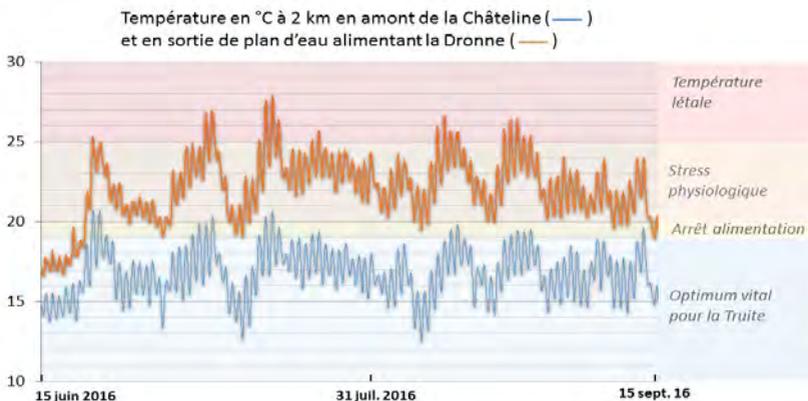
## La qualité de l'eau

L'hydrobiologiste du Parc effectue des prélèvements réguliers sur la Dronne et ses affluents. Le Parc est particulièrement attentif à l'oxygène disponible dans l'eau (de nombreuses espèces comme la Truite y sont très sensibles) et aux niveaux de matières azotées et phosphorées, qui en excès causent des déséquilibres dans le milieu. Il s'agit du phénomène d'eutrophisation, qui peut trouver ses origines dans des épandages agricoles ou des rejets d'eau usées domestiques. Les niveaux de matières en suspension sont également de bons indicateurs, le dépôt de particules fines pouvant colmater le lit de la rivière. Ils peuvent traduire des phénomènes d'érosion des sols sur le bassin versant ou de piétinement du cours d'eau par le bétail.



## Le suivi de la température

Il permet de mettre en évidence des points noirs pour le réchauffement en période estivale. Le réchauffement de l'eau dû aux plus grandes retenues d'eau conduit à des températures létales pour la Truite en période estivale (cf. graphique exemple).





## Les peuplements de mulettes

Ils sont suivis sur des tronçons de rivière de 50 m de long. Un comptage a été réalisé en début de programme et sera réitéré à la fin du LIFE. A l'aide d'un bathyscope (cf photo ci-contre), les mulettes sont ainsi comptabilisées. Certaines d'entre elles sont mesurées afin de mieux connaître la répartition des classes de taille et ainsi la structure et la dynamique de la population.



## Les premiers résultats

Globalement, l'état de la Dronne et de ses affluents est bon pour de nombreux compartiments écologiques, ce qui témoigne de son fort potentiel. Cependant, certaines perturbations sont encore préoccupantes pour retrouver un écosystème pleinement fonctionnel. Citons les obstacles à la continuité écologique, le réchauffement de l'eau dans les retenues en période estivale, les teneurs ponctuellement élevées en azote ou phosphore ou encore le colmatage du fond du lit. Si certains secteurs présentent des densités de Moules perlières très faibles (voire nulles), d'autres au contraire montrent des signes de reproduction de l'espèce, ce qui est encourageant ! En agissant sur différents leviers, on peut espérer une amélioration de l'état de conservation de la Mulette et son poisson hôte, la Truite.

# Un élevage de moules perlières à Firbeix

Une ferme d'élevage de la moulette perlière a été mise en place à l'été 2016 sur le site de l'ancienne école de Firbeix. L'objectif de cette ferme est de produire de jeunes moules perlières chaque année de façon à assurer la sauvegarde de l'espèce. Ces juvéniles de moules seront réintroduits dans la Dronne à différents âges au cours du projet (de 1 à 4 ans).

## Comment ça marche ?

La technique d'élevage consiste à «infester» des truitelles âgées de 1 an (originelles de la Dronne et fournies par la fédération de pêche de la Dordogne) par les glochidies (ou larves de moules) qui ont besoin de s'accrocher aux branchies des poissons pour assurer leur survie et leur croissance durant les premiers mois de vie. Les glochidies sont récupérées sur des moules adultes de la Dronne qui viennent d'être fécondés, et sont ramenées à la ferme d'élevage. Elles sont mises au contact des truitelles à raison de 2000 glochidies par poisson durant 1 heure.

## Les premiers résultats

Les premières infestations ont eu lieu en août 2016. Elles ont permis d'infester 2000 truitelles, avec en moyenne 360 glochidies par poisson. Une très faible mortalité de l'ordre de 7% a été observée chez les truites. Après 4 mois de grossissement, les larves de moules ont commencé à se décrocher des branchies de truite alors qu'elles atteignaient une taille d'environ 0,5 mm. Les mulettes ont alors été comptées, puis introduites dans leurs unités d'élevage contenant du sable pur et de l'eau filtrée de la Dronne. Elles sont nourries régulièrement à partir de culture d'algues pour assurer un développement maximal.

Lors de cette première année d'élevage, environ 60 000 larves ont ainsi été mises en élevage, ce qui représente un franc succès, compte-tenu de l'objectif initial de réintroduction des moules sur la durée totale du projet qui était de 16 000 individus.

## Pour en savoir plus

A partir de cet élevage pour la réintroduction de jeunes moules en milieu naturel, nous mettrons parallèlement en place des expérimentations en conditions contrôlées afin de tester leur tolérance à plusieurs facteurs environnementaux : température, oxygène, nitrates, phosphates, etc. D'autre part, nous étudierons leur sensibilité aux polluants, notamment aux métaux, mais également à certains polluants organiques. Les effets seront étudiés au niveau de la survie, de la croissance, de leurs capacités ventilatoires, mais également au niveau des réponses génétiques.

**LA FERME AQUACOLE DE FIRBEIX EST LA DEUXIÈME EN FRANCE APRÈS LA BRETAGNE, À ÉLEVER DES MOULES PERLIÈRES. DE NOMBREUX BÉNÉVOLES SONT VENUS AIDER À COMPTER LES MULETTES AVANT DE LES INTRODUIRE DANS L'UNITÉ D'ÉLEVAGE.**



# L'élevage en images



Bacs d'élevage de Truites Fario



Truites Fario d'un an



Infestation : glochidies sur branchies



Glochidies

↓ Décrochage



Jeunes mulettes



Elevage des mulettes



# Ecrire ensemble notre histoire

La Haute-Dronne est un bien commun. Dans cet esprit, nous souhaitons construire avec vous une histoire de la Haute-Dronne. Une histoire qui conjugue faits historiques, objets, cartes postales, photos mais aussi témoignages, anecdotes, souvenirs, légendes etc. Nous vous livrons quelques extraits de cette collecte en cours.

Rencontre avec Aimé, Ida et Paulette, habitants du village de Dronne à Buissière-Galant

*Comment faisiez-vous pour arroser les prés avec l'eau de la Dronne ?*

Paulette : Il y avait une rigole. Ils prenaient une partie de l'eau de la Dronne et ils la tournaient dans cette rigole assez large. Chacun arrêtait à la limite de son pré et faisait couler l'eau sur le pré. Ils faisaient comme des petits barrages qui arrêtaient l'eau qui coulait après sur le pré.

*A quelle saison faisiez-vous cela ?*

Aimé : A l'hiver, pas l'été quand tu as les vaches dans les prés ! On détournait l'eau pour faire pousser l'herbe, quand les vaches étaient rentrées ! Ça économisait l'engrais, elle poussait l'herbe ! Mais on détournait pas tout, une partie. Y'avait la rigole et partant de là, on faisait des petites rigoles qui arrosaient de chaque côté. Partout y'avait des petites rigoles, comme des petites saignées... et ils détournaient des 2 côtés, une partie du côté de la Renaudie et une partie sur Dronne, y'avait de l'eau ! Attends,

je vais te parler des glissades ! J'ai jamais pu glisser sur une glissade !

L'hiver, quand il faisait -10°, parce qu'il ne fait plus -10° ou -20°, mais moi, j'ai été à l'école à -20°, avec les sabots !

Paulette : Ferrés à fer !

Aimé : L'eau était tournée là-bas, et des bâtiments de la Renaudie jusqu'à la bosse de la Dronne, quand ça gelait, y'avait des glissades de 150 mètres ! Lo Marcelou il démarrait avec ses sabots là-haut, et y'avait rien pour se tenir et brr, brr, brr... moi, je faisais pas 2 mètres j'étais par terre ! Vous les verrez plus les glissades... Paulette, elle y allait avec Fredou !

Paulette : Mon frère ! Mais j'y allais accroupie !

Aimé : C'était du sport, y'avait pas besoin d'aller au ski !

*Et les poissons ?*

Aimé : Au moment de la reproduction, les poissons remontaient dans les rigoles, y'en a combien qui ne pêchaient pas dans la Dronne mais dans les rigoles ! Y'a des endroits là-haut, les gens pêchaient presque que dans la petite rigole et ils attrapaient les truites...

Paulette : Y'avait des écrevisses ! Les truites remontaient... y'en avait de belles. Dans la Dronne, on y avait vu une loutre avec mon frère, y'avait des libellules, des bleues, des jaunes, des poissons, de tout...





# Je participe !

- Vous avez envie de partager autour de la Dronne ?
- Vous avez des choses à raconter ?
- Vous avez envie d'aller interviewer votre voisin ?
- Vous avez chez vous des livres, des cartes postales, des photos de la Dronne ?

Contactez Fanny Labrousse au 05 53 55 36 00  
ou [f.labrousse@pnrpl.com](mailto:f.labrousse@pnrpl.com)

LA DRONNE  
-i-i-i-i-

De-lai la Drona lo bois bo -to-na De- lai lo plais la Drona se'n voi  
Vai Vai fuelha de ron-ne qu'es lo vent que te fai'nar Te  
fa-ja 'nar te fa-ja ve--nir /er leu me'n vòle nar dur-mir (lis)

La Dronne



«Par delà la Dronne, le bois bourgeonne  
Par delà les buissons la Dronne s'en va  
Va, va, feuille de ronce,  
c'est le vent qui te fait aller,  
C'est le vent qui te fait venir ,  
quant à moi, je veux aller dormir  
Elle te fait, elle te fait venir,  
quant à moi, je veux aller dormir»



Cours d'eau©Philippe Vanardois

# Pour en savoir plus :

## Site Internet :

[www.life-haute-dronne.eu](http://www.life-haute-dronne.eu)

Pour comprendre le projet complet et la démarche, consultez les documents relatifs au programme.

## Films :

Une série de cinq épisodes est lancée. Pour consulter les deux premiers : [www.life-haute-dronne.eu](http://www.life-haute-dronne.eu)

*La Dronne, Ep1 : La découverte* a reçu le prix d'argent du Festival «Deauville Green Awards – Festival International des productions audiovisuelles pour le développement durable et les éco-innovations»

## Rendez-vous :

Le Parc organise chaque année des rendez-vous autour des thèmes de la continuité écologique, de la moule perlière et de la ferme aquacole. Les sorties sont gratuites et grand public. Pour consulter l'agenda du Parc : [www.pnr-perigord-limousin.fr/Agenda](http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Agenda)



## A venir :

2017/2018 : Poursuite des travaux.  
Troisième épisode de la série La Dronne.

2018: Grande fête sur l'eau.  
Poursuite des travaux.  
Quatrième épisode de la série La Dronne.

2019 : Poursuite des travaux.  
Colloque de restitution de fin de programme et nouveau magazine.

